

## COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27  
Fax : 03-87-75-68-71

### **COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2016**

Le dix-sept mars deux mil seize à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de PELTRE sous la présidence de Monsieur Walter KURTZMANN, Maire.  
(Date de convocation : 12 mars 2016).

#### Etaient présents :

Mmes Sylvie BURGER, Nadine GARCIA, Marie-Claire GUILLOTON, Dominique KNECHT, Monique LEYDER, Ann-Pascale MARIGNY, Viviane TOUSSAINT; MM. Frédéric BERTRAND, Georges CHIRRE, Thierry GRANDJEAN, Jean-Michel GUERNÉ, Christophe LAURENT, Joël RENCK, Vincent TILLEMENT (arrivé pour le point n° 1).

#### Etaient absents excusés :

MM. Jacques DEVAVRY (procuration à Ann-Pascale MARIGNY), Jean-Claude BASTIEN (procuration à Dominique KNECHT).

#### Etaient absents excusés sans procuration :

Mmes Véronique DAL BORGIO, Martine GILLARD.

#### Secrétaire de séance :

Mme Dominique KNECHT

---

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2016**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, sans observations, dans ses formes et sa rédaction le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 10 mars 2016.

## **1 – VENTE DE L'IMMEUBLE SIS AU 27 RUE DE GARGAN**

Le Conseil Municipal décide la cession de la propriété immobilière sise 27 rue de Gargan à PELTRE, moyennant la somme de 207 620 € hors frais de notaire, conformément à l'offre d'achat de LOGIEST (57 – Metz).

## **2 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES "AMENDES DE POLICE" 2016**

Le Conseil Municipal décide de solliciter, pour l'année 2016, le Conseil Départemental de la Moselle au titre des aménagements routiers financés par le produit des amendes de police pour lutter contre le stationnement sauvage et abusif des automobilistes, rue de Tinseau (montant de la dépense subventionnable: 3 159,80 €) et pour l'aménagement du parking de la gare (montant de la dépense subventionnable : 114 700,00 €).

Peltre, le 18 mars 2016

Le Maire,

Walter KURTZMANN